

## LE DOSSIER DU JOUR | EN ISÈRE

# ACADÉMIE DE GRENOBLE | Outre l'imposant volet "sécurité", d'autres changements ont été dévoilés, hier, par la rectrice, Claudine Schmidt-Lainé

## La rentrée, c'est aussi plein de nouveautés



La rectrice, Claudine Schmidt-Lainé, qui était entourée hier de la plupart des cadres de l'Inspection académique des cinq départements (Isère, Savoie, Haute-Savoie, Drôme et Ardèche), s'est voulue positive pour cette rentrée 2016. Photos Le DL/Christophe AGOSTINIS

Le contexte national est tel que la traditionnelle conférence de presse de rentrée de la rectrice de l'Académie de Grenoble a évidemment été trustée par le thème de la sécurité (lire notre dossier en page 2 et 3). Avec l'annonce de l'exercice "attentat-intrusion" et la révélation que « 70 élèves sont suivis et accompagnés par an » pour éviter une potentielle radicalisation.

### « Pour une approche qualitative de l'enseignement »

Mais parce que l'école, le collège, le lycée, l'université sont aussi porteurs d'espoir, parce que la rentrée est un moment fort pour les milliers d'élèves

que compte notre académie, il n'a pas été question de cela. Et heureusement !

Ainsi, la rectrice, Claudine Schmidt-Lainé, qui était entourée hier de la plupart des cadres de l'Inspection académique des cinq départements, s'est voulue positive. En annonçant la création de postes pour « une approche qualitative de l'enseignement », en soulignant le déploiement du grand plan numérique - « cette année, on y est vraiment, il ne s'agit plus de distribuer deux ou trois tablettes » -, l'avancée de la formation par alternance des enseignants avec l'accueil cette année de 1 332 stagiaires...

Quant à la réforme du collège, contre laquelle un préavis de grève national a quand

même été déposé le 8 septembre, elle a préféré en détailler ce qu'elle a appelé « les avancées », notamment l'accompagnement personnalisé des élèves, l'apprentissage de la deuxième langue étrangère dès la classe de 5<sup>e</sup>, les enseignements pratiques interdisciplinaires et l'installation des parcours éducatifs.

Avec pour objectifs : le renforcement de l'acquisition des savoirs fondamentaux dans tous les enseignements, le développement des compétences indispensables au futur parcours de formation des collégiens, la réussite de tous les élèves et faire du collège un lieu d'épanouissement et de construction de la citoyenneté. Tout un programme, donc !

Eve MOULINIER



### LE CHIFFRE

**2 classes pour "élèves précoces" font leur apparition dans l'Académie de Grenoble pour cette rentrée 2016. Elles sont installées en Isère pour les élèves de 6<sup>e</sup> du collège Jules-Valles de Fontaine et du collège de L'Isle-d'Abeau.**

### QUELQUES DONNÉES

#### L'ACADÉMIE DE GRENOBLE

##### C'est cinq départements

→ L'Académie de Grenoble couvre cinq départements : l'Ardèche, l'Isère, la Drôme, la Savoie et la Haute-Savoie. Ce qui correspond à 3,26 millions d'habitants, soit 42 % de la population de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

##### C'est 714 000 élèves, apprentis...

→ L'Académie de Grenoble compte 714 000 élèves, apprentis et étudiants (public et privé sous contrat), dont 344 700 écoliers, 278 800 collégiens et lycéens, 19 500 apprentis, etc.

##### C'est 56 331 agents

→ L'Académie de Grenoble compte 56 331 agents, dont 19 126 enseignants du premier degré, 24 785 enseignants du second degré et 3 050 enseignants-chercheurs dans le supérieur...

##### C'est 3 343 établissements des premier et second degrés

→ L'Académie de Grenoble compte, dans le public, 2 517 écoles maternelles et primaires, 244 collèges, 79 lycées, etc. Dans le privé, c'est aussi 310 écoles maternelles et primaires, 79 collèges, 39 lycées et 34 lycées professionnels.

##### C'est aussi deux universités

→ Sur le territoire de l'Académie de Grenoble, il y a deux universités (Université Grenoble Alpes et Université de Savoie Mont-Blanc), une École supérieure du professorat et de l'éducation, avec quatre antennes départementales, une Communauté d'universités et d'établissements (Comue), l'Institut polytechnique de Grenoble, 29 centres d'apprentis et 182 antennes de centres de formation d'apprentis.

### CRÉATIONS DE POSTES

#### L'Académie de Grenoble annonce...

→ L'Académie de Grenoble annonce les créations de postes suivantes : 150 postes (équivalents temps plein) d'enseignants dans les écoles, 150 postes (équivalents temps plein) d'enseignants dans les collèges et lycées, 3 personnels de direction, 2 infirmières, 1 assistante sociale, 301 équivalents temps plein AESH (accompagnement des élèves en situation de handicap), 280 créés au titre de la mise en œuvre de la mesure CNH (transformation des contrats aidés en AESH) et 21 au titre de la loi de finances 2016.

### COMBIEN ÇA COÛTE ?

#### Connaissez-vous la dépense moyenne par élève et par an ?

→ Au niveau national, la dépense moyenne par élève et par an se répartit ainsi : 6 500 euros par élève du premier degré, 8 800 euros par collégien et 11 200 euros par lycéen (général, technologique et professionnel).

## Une deuxième langue vivante en cinquième

Dans le cadre de la réforme du collège, et des enseignements obligatoires, la deuxième langue vivante est introduite dès la classe de 5<sup>e</sup> pour tous les élèves.

### Et pour ceux qui ont déjà appris une langue étrangère en primaire ?

Par ailleurs, seuls les élèves qui ont bénéficié de l'enseignement d'une langue étrangère autre que l'anglais à l'école élémentaire peuvent se voir proposer de poursuivre l'apprentissage de cette langue en même temps que l'enseignement de l'anglais dès la classe de 6<sup>e</sup>.

Concrètement, un élève qui a appris l'espagnol à l'école primaire pourra apprendre l'espagnol et l'anglais en 6<sup>e</sup>. Et si un élève a appris l'allemand à l'école primaire, il pourra apprendre l'allemand et l'anglais dès la 6<sup>e</sup>.

Le rectorat de l'Académie de Grenoble souligne dans son dossier de presse qu'avant la réforme du collège, « les classes bilingues en 6<sup>e</sup> ne s'adressaient qu'à 10 % des élèves » et ajoute : « Ce nouveau dispositif va permettre à 100 % des élèves d'être en classes bilingues dès la classe de 5<sup>e</sup>. »

## Le brevet des collèges évolue cette année

À partir de la session de juin 2017, le brevet des collèges évolue.

Son obtention dépendra à la fois des points obtenus par l'élève en contrôle continu et de ses résultats aux épreuves des examens.

### Deux épreuves écrites et une orale

Les épreuves écrites seront au nombre de deux :

□ Une épreuve sur les programmes de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique.

□ Une épreuve écrite sur les programmes de maths et, selon les sessions, sur deux des trois disciplines

scientifiques (physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie).

□ Une nouvelle épreuve orale portera sur des projets menés par les candidats dans le cadre des EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires) du cycle 4 ou de l'un de leurs parcours éducatifs.

Au cours de sa scolarité, chaque enfant va en effet suivre, en lien avec toutes les disciplines, quatre parcours éducatifs : le parcours citoyen, le parcours d'éducation artistique et culturelle, le parcours d'avenir et le parcours santé.

## Comment va fonctionner le nouveau livret scolaire du CP à la troisième ?

Issu des travaux de la Conférence nationale sur l'évaluation des élèves, un nouveau livret scolaire est créé pour chaque élève inscrit dans une école ou un collège de l'enseignement public ou privé sous contrat.

### À la fin de chaque trimestre...

À la fin de chaque trimestre, le livret détaillera le niveau de l'élève par matière, les appréciations générales et les projets menés.

Le document sera construit sur le même format du CP à la troisième.

### ... et à la fin de chaque cycle

À la fin de chaque cycle du parcours scolaire obligatoire (CE, 6<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>), le nouveau livret comprendra une fiche dressant un bilan global sur huit champs d'apprentissage (langue française à l'oral et à l'écrit, langues étrangères et régionales, langues mathématique, scientifique et informatique, langages des arts et des corps, méthodes et outils pour apprendre, formation de la personne et du citoyen, systèmes naturels et techniques, représentations du monde et activité humaine).

### Des indicateurs simples

Ce bilan se fera en fonction d'indicateurs simples : maîtrise "insuffisante", "fragile", "satisfaisante" ou "très bonne".

### Accessible aux parents sous forme numérique

Le nouveau livret scolaire sera accessible aux parents et élèves sous forme numérique, via une application nationale unique dénommée "Livret scolaire unique numérique" (LSUN).

## Scolarisation des enfants de moins de 3 ans : l'Académie au-dessus de la moyenne

Hier, la rectrice, Claudine Schmidt-Lainé, a annoncé que dans l'Académie de Grenoble, le taux de scolarisation des enfants de moins de 3 ans continuait d'augmenter en 2016.

Une bonne nouvelle, sachant qu'en 2015, un enfant de moins de 3 ans sur quatre était déjà scolarisé, soit 25,4 %, contre 21 % au niveau national.

Elle a défendu « une mesure qualitative », quand on sait que cette scolarisation précoce est un moyen efficace pour favoriser la réussite scolaire, en particulier lorsque les familles, « pour des raisons sociales, culturelles et linguistiques », se trouvent éloignées de la culture scolaire.



En 2015, un enfant de moins de 3 ans sur quatre était déjà scolarisé dans l'Académie de Grenoble. Photo Le DL/Christophe AGOSTINIS

## De nouveaux postes pour le dispositif "Plus de maîtres que de classes"

Le dispositif "Plus de maîtres que de classes" est présenté par l'Éducation nationale comme « un outil de prévention et de lutte contre la difficulté scolaire, visant à améliorer de manière significative les résultats scolaires, plus particulièrement en éducation prioritaire, et pouvant réduire ainsi les écarts de réussite entre les élèves ».

### 22 équivalents temps plein supplémentaires pour la rentrée 2016

Ce dispositif repose sur l'affectation dans une école d'un maître supplémentaire pour favoriser la mise en place d'organisations pédagogiques plus adaptées aux besoins des élèves, telles que le co-enseignement et le travail en

groupes.

Le rectorat dit : « Cette nouvelle organisation pédagogique permet de mieux accompagner les élèves dans leurs apprentissages fondamentaux, et instaure ainsi un cadre propice aux apprentissages en développant des projets et des pratiques pédagogiques innovantes. »

Pour ce qui est de l'Académie de Grenoble, on annonce 22 équivalents temps plein supplémentaires pour la rentrée 2016, qui seront déployés dans les cinq départements : 1 en Ardèche, 2 en Drôme, 13 en Isère, 1 en Savoie et 5 en Haute-Savoie, ce qui porte le dispositif "Plus de maîtres que de classes" à 144 équivalents temps plein à cette rentrée.



Le dispositif est présenté comme « un outil de prévention et de lutte contre la difficulté scolaire ». Photo Le DL